



# ON ACHEVE BIEN LES FONCTIONNAIRES ! ENSEMBLE, préparons la riposte, les 3 jours de carence c'est NON !

**Après** avoir fait travailler les agents de la FPH sans moyen pendant le covid,  
**Après** les avoir engagés à faire des heures supplémentaires pour gagner plus,  
**Après** avoir nuit à leur vie personnelle en les rappelant sur leurs congés et leurs repos,  
**Après** les avoir incités à travailler en 12h pour pallier le manque d'effectif,  
**Après** avoir intensifié la charge de travail de l'ensemble des professionnels de la santé,  
**Après** avoir gelé notre point d'indice pendant plus de 10 ans,  
**Après** avoir dégradé nos conditions de travail entraînant des arrêts maladie de plus en plus longs,  
**Après** une augmentation des accidents de travail, burn-out ...

En nous comparant au secteur privé et leurs 3 jours de carence, il est clair que le but est d'alimenter le moulin des « fonctionnaires privilégiés ».  
Il convient donc de préciser que ces jours de carences sont compensés dans la majorité des entreprises grâce aux conventions collectives !  
Le gouvernement souhaite nous aligner sur le privé. En effet, il le fait en prenant le pire du privé pour l'imposer au public ... et pourquoi pas tenter de nous tirer vers le haut plutôt que vers le bas ?

## Le gouvernement Barnier ose maintenant proposer comme mesures pour les fonctionnaires en arrêt maladie :

- 3 jours de carence au lieu d'1 jour de carence,
- une baisse de salaire : le taux de remboursement passant de 100% à 90% du brut indiciaire en cas de maladie,
- une suspension des primes dès le premier jour d'arrêt maladie, sachant qu'elles peuvent représenter jusqu'à 25% du traitement des agents,

**EN PRATIQUE** : il s'agit de faire une **économie** de 1.25 milliard d'euros sur le dos des agents publics sous prétexte « d'un **plan de lutte contre l'absentéisme** dans la fonction publique » !

C'est sous-entendre que les agents en arrêt maladie, prescrit par des médecins, ne sont pas malades et qu'ils ne bénéficient que d'**arrêts maladie de complaisance** !  
Comme si les choix gouvernementaux depuis 40 ans n'avaient **aucune conséquence sur la santé des agents de la FPH** à l'heure où la continuité du service public ne tient plus que sur l'investissement des professionnels !

[Pour la CGT, l'amélioration de la santé des professionnels ne passera que par l'amélioration des conditions de travail pour éviter le développement de l'épuisement physique et psychique des professionnels, respecter le temps et les rythmes de travail et prendre en charge correctement et humainement les usagers.](#)

## LA CGT EXIGE :

- Le retrait des jours de carence et de la baisse de rémunérations (salaires et primes) dans le public comme dans le privé
- L'amélioration des conditions de travail par l'embauche en masse dans la FPH
- Le respect des 35h, des rythmes de travail réguliers,
- L'ouverture de négociations sur les 32H en 4 jours de 8h par semaine,
- L'ouverture de négociations sur les 30h de nuits en 3 nuits de 10h par semaine,
- La retraite à taux plein à 60 ans,
- Le renforcement de la médecine préventive.



## EXEMPLE PARLANT :

Cécile est infirmière, 5<sup>ème</sup> échelon, dans la FPH. Elle attrape la grippe qui la cloue au lit. Son médecin généraliste lui prescrit un arrêt de travail d'une semaine.

**Actuellement 1 jour de carence** : soit **78.43 euros** net en moins sur son salaire

**Avec les 3 jours de carence** : 233.29 euros en moins pour les jours de carence + 90% de salaire sur les jours d'arrêt maladie : 15.69 euros soit au total : **250.98 euros** de perte de salaire + amputation sur la prime annuelle !!! C'est cher payer le fait d'être malade et vouloir se soigner et protéger les autres !!!